

Adopté par le comité directeur du PLR.Les Libéraux-Radicaux le 11.09.2023.

IA : saisir les opportunités avec responsabilité

Papier de position sur l'intelligence artificielle (IA)

L'intelligence artificielle est un domaine en plein essor qui suscite à la fois enthousiasme et préoccupation. Elle offre sans doute des opportunités considérables pour améliorer l'efficacité, l'innovation et la qualité de vie, tout comme elle soulève des défis pour la société et l'économie. Si le PLR est conscient des risques inhérents à l'IA, il souhaite accompagner son développement et en tirer les meilleurs profits, plutôt que de freiner son usage. Il appelle à la responsabilisation des utilisateurs et des entreprises qui proposent ces nouvelles technologies. Une réglementation excessive risquerait d'entraver le développement et l'adoption de l'IA.

1 Qu'est-ce que l'IA ?

L'IA peut être définie comme la possibilité pour une machine de reproduire des comportements liés aux humains, tels que la planification et la créativité. Elle est notamment utilisée dans la reconnaissance vocale, la rédaction de texte, la création d'image, la prise de décision, le codage, l'apprentissage automatique, etc. Elle est déjà utilisée dans de nombreux domaines (finance, industrie des machines, informatique, santé, robotique, sciences, etc.).

2 Potentiels et opportunités

Ces dernières années, la puissance de calcul des ordinateurs a considérablement augmenté, la quantité de données disponibles a explosé et de nouvelles méthodes d'apprentissage automatique ont donné un nouvel élan aux applications d'intelligence artificielle. L'IA possède encore un **important potentiel d'innovation et de croissance**, capable de bouleverser l'ensemble des secteurs économiques. Il est essentiel de **créer des conditions favorables** qui permettront à l'utilisation de l'IA de générer une valeur ajoutée économique et sociale, contribuant ainsi à améliorer notre vie quotidienne et **renforcer notre compétitivité** à l'international. En raison de sa capacité à améliorer l'efficacité, l'IA a un potentiel certain pour nous aider à **lutter contre la pénurie de main d'œuvre qualifiée**.

Le PLR est convaincu que les opportunités offertes par l'IA doivent être saisies. Parmi celles-ci, il souligne les potentiels dans les domaines suivants :

- › Amélioration de l'efficacité : l'IA peut automatiser des tâches répétitives et chronophages, permettant aux individus de se concentrer sur des activités à plus forte valeur ajoutée.
- › Innovation technologique : l'IA stimule l'innovation dans divers secteurs, notamment la santé, les transports, l'industrie d'armement, l'énergie, la formation, en permettant de nouvelles avancées et découvertes.
- › Précision accrue : les algorithmes d'IA peuvent analyser de vastes quantités de données avec une précision supérieure à celle des humains, offrant ainsi des opportunités de prise de décision plus éclairées.
- › Tournée vers la société : l'IA peut être employée pour renforcer le capital humain et améliorer les conditions de vie.

3 Des défis à relever

L'IA offre de nombreuses opportunités, mais comporte également des aspects critiques à prendre en considération. Actuellement, les suivants sont souvent mentionnés :

- › Problème d'éthique - biais et discrimination : les systèmes d'IA peuvent être sujets à des biais inhérents aux données sur lesquelles ils sont formés, ce qui peut aboutir à des résultats incomplets, biaisés voire incorrectes et entraîner de fait des décisions discriminatoires ou injustes.
- › Dépendance technologique : une dépendance excessive à l'IA pourrait rendre la société vulnérable aux défaillances techniques ou aux manipulations malveillantes.
- › Impact sur l'emploi : l'automatisation par l'IA pourrait entraîner la suppression de certains emplois (mais va aussi en créer de nouveaux), nécessitant une adaptation des compétences et des politiques de formation.
- › Préservation de la sphère privée : l'IA nécessite souvent l'utilisation de données personnelles, ce qui soulève des préoccupations quant à la protection de la vie privée et la sécurité des données.

4 Principes pour une utilisation responsable

Le PLR traite cette innovation avec réalisme et voit les opportunités offertes par l'IA tout en n'ignorant pas les risques, qu'il est indispensable de limiter, et les changements qu'il faudra peut-être accompagner. Pour cette raison, il est nécessaire de définir des principes de base pour une **utilisation responsable de l'intelligence artificielle**. Le PLR reconnaît les [5 grands principes sur l'IA](#) établis par l'OCDE en mai 2019 :

- › Croissance inclusive, développement durable et bien-être : adopter de manière proactive une approche responsable en soutien d'une IA digne de confiance afin de tendre vers des résultats bénéfiques pour les individus et la planète.
- › Valeurs centrées sur l'humain et l'équité : les systèmes d'IA doivent être conçus de façon à respecter l'État de droit, les droits de l'Homme, les valeurs démocratiques et la diversité, tout en prévoyant les garde-fous nécessaires à assurer le caractère juste et équitable de la société.
- › Transparence et explicabilité : garantir que les utilisateurs soient en mesure de comprendre et de mettre en question les résultats produits par les systèmes d'IA.
- › Robustesse, sûreté et sécurité : les systèmes d'IA doivent fonctionner de façon robuste, sûre et sécurisée tout au long de leur cycle de vie, et les risques devraient être continuellement évalués et gérés.
- › Responsabilité : les organismes et individus amenés à développer, déployer et utiliser les systèmes d'IA devraient être tenus responsables de leur bon fonctionnement.

5 Position du PLR en matière d'une réglementation de l'IA

Le PLR défend une **approche pragmatique**. Il salue la participation de la Suisse aux principaux forums et groupes internationaux, notamment européens, où l'IA est discutée. Ceci permet à notre pays de suivre le dossier, tant sous ses aspects politiques, qu'économiques et sociétaux. Pour le reste, le PLR estime que :

- › Il est trop tôt pour une réglementation de l'IA. Celle-ci ne doit avoir lieu que si elle apporte une réelle valeur ajoutée. Le PLR s'oppose à une réglementation à titre préventif.
- › L'IA peut être réglementée sur la base des lois existantes. Si ce n'est pas le cas, des adaptations peuvent être envisagées.
- › Une réglementation excessive et spécifique à l'IA doit être combattue
- › Si on doit réguler l'IA, cela doit se faire selon des priorités bien établies et via une classification par niveaux de risques.

- › Toute réglementation unilatérale doit être empêchée. Toute éventuelle régulation doit être coordonnée au niveau international.

6 Revendications du PLR

Le PLR soutient les objectifs suivants en matière d'IA :

- › **Favoriser l'innovation et l'adoption de l'IA** : la création d'un environnement propice à l'innovation et à l'adoption de l'IA est nécessaire. Des obstacles, une réglementation contre-productive ou toute sorte de taxe visant les entreprises actives dans l'IA doivent être combattues.
- › **Encourager le développement de l'IA en Suisse** : La Suisse est devenue un pôle important dans le domaine de l'IA notamment via ses EPF, HES et autres universités. L'IA jouera sans aucun doute au centre des changements structurels majeurs de l'économie mondiale. La Suisse doit profiter de ses structures déjà existantes pour s'imposer durablement comme un acteur d'importance internationale en matière d'IA. Le potentiel de la Genève internationale est également à exploiter.
- › **Investir dans la formation et le développement des compétences** : la formation est cruciale pour permettre aux individus de s'adapter aux changements induits par l'IA. Les programmes de formation doivent inclure des enseignements sur l'IA tout comme les programmes de reconversion professionnelle, afin de garantir que les individus disposent des compétences nécessaires pour travailler aux côtés des technologies d'IA. Des programmes de recherche à l'instar du SafeAI project du SRI lab de l'ETH de Zurich doivent être encouragés.
- › **Protéger les données privées** : comme toute technologie, l'AI doit respecter les lois en vigueur concernant l'utilisation des données privées à des fins commerciales ou autre.
- › **Mettre en place un monitoring des risques** : le Conseil fédéral est prié de surveiller les risques liés à l'IA et de suivre les développements dans le domaine des fake news, afin de mieux connaître les retombées de l'IA en Suisse et de définir les éventuels besoins en matière de régulation.
- › **L'utilisation de l'IA dans le secteur public doit être cadrée** : l'Etat et les organisations qui en dépendent doivent faire preuve de responsabilité et de transparence vis-à-vis de la population.